

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **26 mars 2021** à **19h30**

<i>N° délibération</i> <b>D2021-03-01</b>	<i>Date de convocation</i> <b>19 mars 2021</b>	<i>Date d'affichage</i> <b>19 mars 2021</b>
--	---	--

<i>Nombre de conseillers</i>				
<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents exc.</i>	<i>Absent</i>	<i>Votants</i>
<b>14</b>	<b>12</b>	<b>2</b>		<b>14</b>

<i>Etaient présents</i>		
M. WOLLJUNG Serge	M. GIRARD Guy	M. PEREZ Thomas
M. MULLER Jean-Marie	Mme CAISSUTTI Claudie	Mme KRÄWER Alice
Mme MARTIGNON Sonia	M. MARTIN Michel	
M. POINSIGNON Gilles	Mme WAGNER Mirèse	
Mme LUBNAU Dominique	M. BOULANGE Philippe	

<i>Etaient absents excusés</i>	
M. FALLITO Giovanni	Pouvoir à Mme KRÄWER Alice
Mme PECYNA Carole	Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge

Objet : **Budget principal : approbation du compte de gestion**

Après s'être fait présenter le budget primitif M14 de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

**CONSIDERANT** que le compte de gestion dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures portées sur le compte administratif ;

**STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 ;

**STATUANT** sur l'exécution du budget principal M14 de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

**STATUANT** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

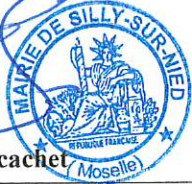
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :**

- **DÉCLARE** que le compte de gestion du budget principal dressé, pour l'exercice 2020, par Marc VILLIBORD, Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait à Silly-sur-Nied, le 26 mars 2021

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

  
  
Signature et cachet